

CHAIRE LOUIS-EDMOND HAMELIN
DE RECHERCHE NORDIQUE EN SCIENCES SOCIALES
<http://www.chairelouisedmondhamelin.fss.ulaval.ca>

Subvention à la mobilité Louis-Edmond Hamelin
Maîtrise et doctorat

CONCOURS 2017-2018

La Chaire Louis-Edmond Hamelin de recherche nordique en sciences sociales de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval annonce la tenue de son concours de subvention à la mobilité à la maîtrise ou au doctorat.

L'OBJECTIF DE LA SUBVENTION

La subvention a pour objectif d'aider à défrayer les coûts reliés à la cueillette de données pour des étudiants ou étudiantes aux études supérieures dont l'objet de recherche nécessite une enquête sur le terrain.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à cette subvention, les étudiants et les étudiantes doivent :

- Être inscrits à temps complet à un des programmes de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval;
- Travailler sur un sujet relié à la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique;
- Être autorisés à réaliser le travail de terrain durant l'année suivant l'obtention de la subvention;
- Présenter un dossier complet;
- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un visa d'études dans le cas des étudiants étrangers.

Les candidats(es) qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la subvention.

VALEUR DE LA SUBVENTION

La subvention est d'une valeur pouvant atteindre 3 000 \$, et est non renouvelable.

CUMUL

La subvention **peut être cumulée** avec une bourse en provenance d'un des grands organismes subventionnaires canadiens (ACDI, CRSH, CRSNG, FRQ-SC, PNRDS, CRDI, etc.), de la Fondation de l'Université Laval ou avec toute autre bourse de maîtrise ou de doctorat d'un organisme ou d'un gouvernement étranger, le tout assujéti aux règles de l'organisme. De plus, la subvention peut être cumulée avec le Fonds de soutien aux études supérieures des programmes visés.

La subvention **ne peut pas être cumulée** avec la bourse d'excellence ni la bourse de fin de rédaction offertes par la Chaire Louis-Edmond Hamelin. Un(e) étudiant(e) qui désirerait soumettre sa candidature à l'une ou l'autre de ces deux bourses doit attendre le concours tenu l'année suivante.

MODALITÉS DE VERSEMENT

La subvention est attribuée en deux versements : un premier versement sous forme d'avance de voyage avant le séjour et un deuxième versement sur production d'un rapport de dépenses.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection utilisés par le comité d'évaluation sont les suivants:

- Excellence du dossier académique (30%)
- Excellence du projet de recherche (25%)
- Pertinence du projet en regard de la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique (20%)
- Qualité des recommandations (15%)
- Qualité de la lettre de présentation (10%)

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit *obligatoirement* comporter *les éléments suivants*:

- les relevés de notes (**officiels** ou **certifiés** par la direction du programme) du 1^{er} et, le cas échéant, du 2^e ou 3^e cycle;
- un résumé du projet de recherche d'au plus deux pages exposant la problématique de recherche, le cadre théorique, la méthodologie, le plan d'analyse, un calendrier d'avancement des travaux et les retombées possibles du projet;
- un budget détaillé faisant état de la somme nécessaire à la réalisation du terrain et, le cas échéant, des sommes manquantes si le terrain est financé par d'autres sources;
- une lettre de présentation d'au plus deux pages expliquant les motivations de la candidature, le lien entre le sujet d'études et les objectifs de la Chaire et le travail qui sera fait au cours de la prochaine année. Cette lettre doit aussi préciser qu'il s'agit d'une demande de subvention à la mobilité;
- un curriculum vitae complet, en français ou en anglais;
- une attestation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval ou du directeur ou de la directrice de recherche indiquant que toutes les dispositions éthiques requises ont été ou seront prises;

- deux formulaires de recommandation dont un doit obligatoirement être complété par le directeur ou la directrice d'études du candidat. Ces formulaires sont disponibles sur le site internet de la Chaire Louis-Edmond Hamelin. Ils doivent être envoyés par les signataires au secrétariat de la Faculté des sciences sociales.

DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Le dossier complet doit être déposé en **cinq exemplaires**, au plus tard le *24 novembre 2017* à l'adresse ci-dessous. L'un de ces exemplaires doit comporter les signatures originales ainsi que les relevés de notes officiels. Les autres exemplaires peuvent être constitués de photocopies des documents demandés.

**Vice-décanat à la recherche, Faculté des sciences sociales
Local 3456, Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des sciences, Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6**

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidats(es) recevront une réponse à leur demande au plus tard le *12 janvier 2018*. Dans l'éventualité où les dossiers ne répondraient pas de manière satisfaisante aux critères d'évaluation définis plus haut, le comité peut décider de ne pas octroyer la subvention.